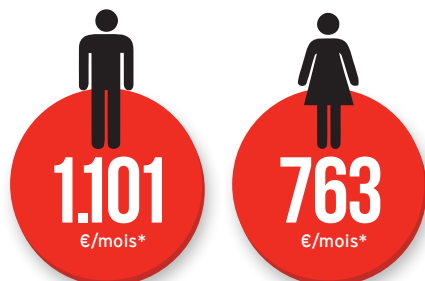


PENSIONS : CE QU'IL FAUT SAVOIR !

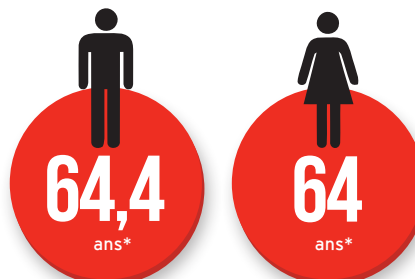
Nos pensions sont parmi les plus basses d'Europe



Cela représente un risque. Vu que le **seuil de pauvreté se situe à 1.115 €/mois**

* Pension annuelle moyenne des salariés isolés

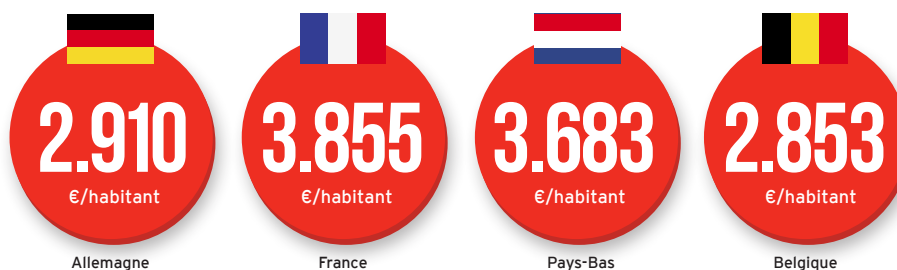
L'espérance de vie en *bonne santé* est **inférieure** à l'âge de la pension légale



► En fixant la pension à **67 ans**, le gouvernement veut vous faire travailler plus longtemps que ne le permet votre santé.

* Espérance de vie en bonne santé au moment de la naissance

Nous dépensons **moins** en moyenne pour nos pensions que nos pays voisins



Autrement et mieux, c'est possible : la garantie de pension

La FGTB veut la garantie d'une pension digne et juste pour chacun.

- Une pension de 1500 euros minimum
- Sur la base de 75 % du salaire moyen durant toute la carrière (au lieu de 60 % aujourd'hui)
- Une pension complète après 40 ans de carrière (au lieu de 45 ans aujourd'hui)
- Ramener l'âge de la pension à 65 ans

Et aussi : répondre à la problématique du travail lourd et des carrières pénibles. Enregistrer l'exposition aux facteurs de risques, mettre en œuvre une politique de fin de carrière adaptée et prévoir la pension à 60 ans.

Et surtout : les périodes de maladie, de chômage, de crédit-temps, de congé pour soins... doivent également être prises en compte pour le calcul de la pension, au même titre que les périodes effectivement travaillées.

Et encore : un bonus de pension pour que ceux qui travaillent plus longtemps reçoivent plus de pension.

Comment ? En prenant l'argent là où il se trouve, pas dans la poche des pensionnés ! Les revenus des capitaux doivent contribuer au financement des pensions via un véritable impôt sur la fortune, une imposition des plus-values, un prélèvement sur les transactions financières. Il faut que tous les revenus soient connus, ce que les épaules les plus solides portent les charges les plus lourdes et imposer tous les revenus de manière équitable, car un euro est un euro quelle que soit son origine. Il faut lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

Le démantèlement des pensions du gouvernement Michel : que faut-il savoir ?

Avant l'été

- Relèvement de l'âge de la pension à 67 ans
- Conditions plus strictes pour la pension anticipée
- Saut d'index : les personnes actives et les pensionnés perdent 2% à vie
- Bonus de pension pour ceux qui travaillent plus longtemps : supprimé
- Budget pour adapter les pensions au coût de la vie : fortement diminué

Pendant l'été et maintenant

- Aucun droit de pension pour ceux qui se retrouvent au chômage ou en prépension après une carrière de 45 ans
- Moins de pension pour
 - quiconque se retrouve au chômage pendant plus d'un an, même si vous recherchez activement du travail
 - de nombreux travailleurs qui ont été mis en prépension après 2016

Nos pensions servent une fois de plus à boucher des trous budgétaires. Le gouvernement Michel en fait une loterie où vous êtes perdant à tous les coups !

QU'EST-CE QUI EST SUR LA TABLE ?

- **Une pension plus basse pour les carrières longues : 1 nouveau pensionné sur 5 concerné chaque année !**

Si vous avez commencé à travailler avant l'âge de 20 ans et avez déjà travaillé plus de 45 ans, vous ne construisez plus de droits de pension pour les dernières années de prépension ou de chômage. Perte d'environ 100 euros bruts par mois.

- **Moins de pension pour les demandeurs d'emploi et les prépensionnés**

Si vous avez moins de 50 ans et êtes au chômage pendant une période consécutive d'un an ou si vous êtes en prépension (régime de chômage avec complément d'entreprise, régime général ou carrières longues), votre pension ne sera plus calculée sur la base de votre dernier salaire, mais sur la base d'un droit minimum.

En fonction du montant de votre pension, vous perdrez chaque mois entre 12 et 44 euros bruts.

- **Toujours rien sur les travailleurs avec un travail pénible**

Ils restent soumis au relèvement de l'âge de la pension, sans exception.

- **Extinction de la pension des fonctionnaires**

Comme le gouvernement ne veut plus nommer de statutaires, la seule pension décente en Belgique, à savoir la pension des fonctionnaires, va disparaître. Une mesure qui ne profitera toutefois à personne. La pension des fonctionnaires n'est pas trop élevée, c'est la pension des salariés qui est trop basse.

- **Système à points**

1. Cher et inutile : le système actuel de pension fonctionne bien.

2. Des incertitudes, encore et encore !

- Le montant de votre pension dépendra de facteurs économiques, budgétaires et démographiques - à savoir de décisions politiques.
- Vous ne connaîtrez que quelques années à l'avance la date à laquelle vous pourrez prendre votre pension.
- La valeur de vos points épargnés ne sera calculée que l'année même où vous prendrez votre pension. Le budget est dans le rouge ? Pas de chance : vos points vaudront moins.
- Votre pension peut être gelée pendant des années afin de redresser le budget de l'Etat.

- **Economies supplémentaires**

Le gouvernement ne sait pas encore comment, ou n'ose pas nous le dire, mais prévoit une série d'économies pour cette année et l'année suivante. Pas seulement dans les pensions, mais dans l'ensemble de notre sécurité sociale : maladie, crédit-temps, chômage... Le détricotage de notre sécurité sociale est en cours, au détriment de tous les travailleurs.

LA FGTB DÉFEND VOS DROITS !

Grâce à notre action du 15 septembre, le système à points, injuste, est provisoirement mis de côté. Les syndicats et les travailleurs doivent maintenant esquisser les lignes directrices des pensions futures. Nous avons donc besoin de vous, car le combat continue. Un combat qui concerne tout le monde. Et certainement les jeunes aussi car c'est aujourd'hui que se décident les pensions de demain.

RESTEZ INFORMÉS ET BATTEZ-VOUS AVEC NOUS POUR UNE PENSION GARANTIE